

STAGE - ERASMUS+

| Je suis étudiant en | BTS SAM 1/2 | | | DNMADE 2 | DSAA1 | BTS autre que SAM (Sous réserve de places disponibles) |
|--|------------------------|-----------------------|--------------------------|----------------------------|-----------------------|--|
| Dates de stage | novembre décembre 2022 | 9 mai au 30 juin 2023 | novembre à décembre 2023 | 10 avril au 2 juillet 2023 | 19 juin au 2 oct 2023 | ... |
| Date limite du dépôt des dossiers (Kit validé) | Date limite dépassée | 7 avril 2023 | 30 juin 2023 | 10 mars 2023 | 17 mai 2023 | |

- **MOBILITÉ STAGE (2 mois obligatoire minimum)**

Novembre jusqu'à la date limite de dépôt des dossiers

Recherche active du stage à l'étranger par les étudiants.

Accompagnement des étudiants par leur enseignant référent.

Inscription obligatoire sur la plateforme EUROPASS (CV en ligne) - <https://europa.eu/europass/fr>

ATTENTION : dès la validation du stage : signature des documents contractuels - au plus tard 1 mois avant le départ du stage, voir tableau ci-dessus

L'acceptation définitive du dossier dépend du nombre de candidatures étudiantes déposées par rapport au nombre d'allocations obtenues auprès de l'agence Erasmus. (sélection éventuelle)

- ÉTUDIANTS ayant obtenu un accord de principe de l'entreprise

Remplir par l'entreprise le Formulaire de pré-accord de stage en anglais (Propre à chaque formation)

Remplir le kit de mobilité Erasmus+ avec le référent (Attention une check-list vous sera demandée) rendez-vous avec le comptable obligatoire (M.Peron)

Dès que le stage est validé par le comptable (M.Peron)

Formation linguistique en ligne EU-Training (Test + stage de langue) obligatoire. Une attestation sera à fournir au comptable

Lien vers la plateforme (Voir ERAEI)

Versement des 80% de l'allocation avant le départ en stage (ou études).

Dès le retour en France, à l'issue du stage :

Versement des 20% de l'allocation de bourse au retour de l'étudiant. (Sous réserve du remplissage du volet « Bilan post-stage du KIT », signé par l'entreprise d'accueil et le tuteur – Preuve remise au comptable)

Rédaction du compte-rendu d'expérience obligatoire, soumis au tuteur de stage qui le remet à l'ERA EI sous forme numérique.

Dotation de 3 crédits ECTS sur le bulletin de l'étudiant.

Intégration de la mobilité dans le SUPPLÉMENT au DIPLÔME délivré à l'issue de la formation dispensée à Bréquigny.

Promotion de la mobilité Erasmus+ au sein de l'établissement (Participation aux réunions d'information, Erasmus Days)

Allocations pour la mobilité étudiante

Exemples de l'allocation Erasmus+ pour des séjours supérieurs à 60 jours (2 mois à 1 an)

| Pays (lieu du stage) | Frais de séjour | Complément stage | Complément inclusion* | Complément transport |
|--|-----------------|------------------|-----------------------|--|
| Groupe 1 Danemark, Finlande, Irlande, Islande, Liechtenstein, Luxembourg, Norvège, Suède + Royaume-Uni (sous-conditions) | 600€/mois | 150€/mois | 250€/mois | Uniquement pour les mobilités dont le trajet serait effectué en totalité via un transport écoresponsable : train, bus, bateau, covoiturage, vélo. La prise en compte ne peut se faire que sur présentation d'un justificatif (titre de transport). |
| Groupe 2 Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Espagne, France, Grèce, Italie, Malte, Pays-Bas, Portugal | 540€/mois | 150€/mois | 250€/mois | Seul le trajet à vélo peut se justifier par une attestation sur l'honneur (avec éventuellement d'autres preuves supplémentaires) |
| Groupe 3 République de Macédoine du Nord, Bulgarie, Croatie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Turquie Serbie (à partir de la convention 2019) | 490€/mois | 150€/mois | 250€/mois | Montant accordé une fois : 50€ |

*étudiants boursiers taux 6 et 7, étudiants justifiant d'un QF CAF < = 551€,.... Pour plus de renseignements, se reporter au document : Guide inclusion Erasmus 2021.

Critères de sélection des participants à une mobilité internationale ERASMUS+

AC 103- Mobilité intra-européenne pour l'enseignement supérieur - stage

1. Assiduité
2. Performances académiques : engagement dans la formation, investissement et progression
3. Pertinence du choix du terrain de stage par rapport à la formation
4. Motivation dans la recherche du terrain de stage : respect des échéances et initiative